

Manager en ingénierie et gouvernance des risques

RNCP31201 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	344, 200
Code(s) ROME	H1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2021

Certificateur(s)

CHAMBRE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CHER · SIRET : 18180001200013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce métier déploie trois blocs de compétence :

- Elaboration de la stratégie de l'entreprise en matière de gouvernance des risques et mise en œuvre.
- Ingénierie et pilotage des systèmes de management des risques pour garantir la conformité de l'entreprise aux exigences du domaine et pour concevoir, réaliser et exploiter des installations sécuritaires, maintenables, fiables, et disponibles.
- Pilotage de la conduite du changement dans les approches globales du risque.

Ces trois blocs structurent les compétences du référentiel et mobilisent des hommes et des moyens techniques et financiers, souvent dans un contexte international. Elles reçoivent une sanction économique et sociale, et prennent en compte les préoccupations de protection de l'Homme et de l'environnement.

La mise en œuvre de ces groupes d'activités dans un contexte professionnel de complexité croissante impose de développer des savoirs et savoir-faire dans les quatre domaines suivants :

Culture scientifique et ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux et humains :

- Sciences de base ou large champ de connaissances (mathématiques, physique, mécanique, chimie et thermodynamique) garant de la rigueur des analyses en rapport avec les risques et du pouvoir d'adaptation à long terme aux exigences évolutives du métier.
- Sciences de l'ingénieur dans les disciplines concourant principalement à l'analyse et à la maîtrise des risques (probabilités, statistiques, théorie des systèmes, automatisme, génie chimique, informatique) garantes de l'efficacité et du pouvoir d'adaptation à court terme du certifié
- Sciences humaines et sociales avec quatre composantes principales :
 - Compréhension de l'environnement économique (économie, gestion,...), social, humain, éthique.
 - Compréhension des aspects juridiques.
 - Culture internationale avec en particulier une formation à l'anglais.
 - Communication.

Conception de produits, de systèmes ou de services :

- Conception de la politique en matière de gouvernance des risques de l'entreprise et de son déploiement opérationnel.
- Définition d'une cartographie des risques afin en particulier de mieux informer, d'évaluer les dommages potentiels, de limiter les constructions et d'indemniser plus rapidement.
- Conception des systèmes de management des risques et des dispositions associées.
- Gouvernance des risques dus aux innovations. On retrouve également cette activité lorsqu'il s'agit de re-

concevoir ou rénover une installation ancienne existante.

Capacité d'expertise :

- Connaissances approfondies des méthodes mathématiques, probabilistes et statistiques d'évaluation du risque et de sa cinétique... les risques nécessitent des approches déterministes ou probabilistes d'évaluation de vulnérabilité de l'entreprise ou de l'organisation (activité actuellement exercée principalement dans des sociétés d'ingénierie).
- Analyse des interactions avec les aspects humains et organisationnels avec une attention particulière portée aux phénomènes sociologiques qui peuvent être à l'origine d'écarts entre les règles prescrites et les pratiques réelles, les risques étant des phénomènes complexes et interdépendants.
- Optimisation du couple risque / performance (politique en matière d'assurance, de risk management,...).

Recherche pour être en situation de repérer des ruptures dans l'utilisation des méthodes, outils ou technologies :

- analyse de signaux faibles en entreprise,
 - raisonnement à base de cas,
 - étude de la gestion cohérente des incertitudes en fonction des enjeux,
- apport de la psychologie et de l'ergonomie dans le rôle de l'homme dans la gestion des situations accidentelles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités ou compétences spécifiques à la certification correspondent à trois pôles :

Stratégie pour la gouvernance des risques de l'entreprise - Mise en œuvre

- Participer à la définition de la politique pour la gouvernance des risques de l'entreprise
- Proposer aux décideurs des orientations
- Mettre en œuvre les orientations et les actions de progrès en rapport avec la politique pour la gouvernance des risques
- Communiquer, fournir conseils et assistance aux acteurs de l'entreprise pour mettre en œuvre dans des contextes internationaux des systèmes de gouvernance des risques

Ingénierie et pilotage des systèmes de management en rapport avec la gouvernance des risques de l'entreprise

- Concevoir et piloter des projets en rapport avec la gouvernance des risques
- Satisfaire aux exigences pour la gouvernance des risques
- Elaborer les systèmes documentaires associés
- Identifier les processus, équipements ou technologies et leurs aspects critiques
- Evaluer la performance associée aux processus
- Evaluer "à priori" les risques liés aux processus, équipements ou technologies, proposer les éventuelles actions de prévention et/ou de protection
- Assurer l'application opérationnelle des dispositifs en rapport avec les risques.
- Optimiser le couple risques /performances
- Assurer la maîtrise des situations d'urgences
- Evaluer la performance et la maturité des pratiques en rapport avec la gouvernance des risques.

Compétitivité, management du changement et anticipation

- Structurer les démarches de progrès continu des processus, équipements ou technologies
- Utiliser les connaissances qui permettent de percevoir et d'anticiper les attentes en rapport avec la gouvernance des risques
- Accompagner les projets de changement nécessaires à une meilleure gouvernance des risques - Innover

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les responsables de la gouvernance des risques interviennent dans tous les types d'organisations et sous différentes formes en particulier dans les domaines suivants :

- Cadre technique dans la fonction ingénierie de la sécurité des entreprises à risques potentiels élevés (exemple chimie, nucléaire...) et / ou organismes de recherche et développement
- Consultant expert dans des organismes de prévention et de contrôle
- Cadre technique au sein de collectivités locales et territoriales, corps des officiers de Sapeurs Pompiers
- Cadre dans des sociétés d'ingénierie d'étude et de conseils techniques dans les domaines du risque et dans les sociétés d'assurance

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles

- Chef du service environnement
- Chef du service environnement-hygiène
- Chef du service sécurité
- Ingénieur environnement-hygiène-sécurité
- Ingénieur analyste de risques
- Ingénieur sécurité
- Cadre technique d'études-recherche-développement de l'industrie
- Chef de projet
- Responsable du service sécurité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le Directeur, Président du jury

Le responsable de la certification

Trois professionnels experts du domaine

Un représentant de l'enseignement supérieur

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 281 €
Selon la branche	6 489 € – 7 688 €
Prise en charge	Branches concernées
7 281 €	Valeur par défaut · 205 branches
7 688 €	CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 982 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 650 €	CPNEFP de la métallurgie
7 200 €	CPNEF inter-secteurs papier carton
6 619 €	CPNEFP de l'industrie cimentière
6 489 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/08/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP16217

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.hubertcurien.fr
CCI du Cher
CFSA HUBERT CURIEN

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31201/>